

## SYNDICAT PAYS HAUT LANGUEDOC ET VIGNOBLES

Séance du 11 septembre 2020

Membres en exercice : 34

Date de la convocation: 04/09/2020

Présents : 23

Dont Présents non votants : 0

*L'an deux mille vingt et le onze septembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie sous la présidence de Monsieur Jean ARCAS*

Représentés : 2

Votants: 25

Pour: 25

Contre: 0

**Présents :** Jean ARCAS, Jean-Noël BADENAS, Christian BIES, Francis BOUTES, Laurent BRUNET, Josian CABROL, Thierry CAZALS, Catherine COMBES, Mariette COMBES, Béatrice FALCOU, Yves FRAISSE, Marie-Line GÉRONIMO, Jean-Louis LAFAURIE, Marie LORENTE, Pierre MATHIEU, Kléber MESQUIDA, Marie-Pierre PONS, Catherine REBOUL, Olivier ROUBICHON-OURADOU, Jacques SOULIGNAC, Béatrice TÉROL, Marc FIDEL, Alain MOULY

Abstentions: 0

**Représentés:** Jean-Luc FALIP par Pierre MATHIEU, Martine GIL par Francis BOUTES

**Présents non votants :**

**Excusés:** Daniel BARTHES, Elisabeth DAUZAT, Daniel GALTIER, Julie GARCIN-SAUDO, Vincent GAUDY, Audrey IMBERT, Christophe MORGO, Marie PASSIEUX, Philippe VIDAL

**Absents:**

**Objet: Déploiement des Guichets Uniques du Service Public Intégré de la Rénovation Energétique (SPIRE)**

**Objet : Déploiement des Guichets Uniques du Service Public Intégré de la Rénovation Energétique (SPIRE)**

Dans le cadre de la loi transition énergétique pour la croissance verte de 2015, la Région met en place un Service Public de la Performance Energétique de l'Habitat (SPPEH) et créé le programme SPIRE (Service Public Intégré de la Rénovation Energétique) afin d'accélérer la rénovation énergétique par la mise en place d'un réseau de Guichets Uniques pour accompagner les ménages dans leurs projets de rénovation énergétique.

Depuis 2008, le Pays Haut Languedoc et Vignobles est doté d'un Espace Info-Énergie (EIE), véritable service public de proximité, pour des conseils gratuits et indépendants sur la maîtrise de l'énergie et des énergies renouvelables.

La Région Occitanie souhaite s'appuyer sur le réseau des Espaces Info-Énergie afin de déployer les Guichets Uniques sur le territoire régional permettant ainsi de maintenir l'offre portée actuellement par les EIE et de compléter le conseil avec le programme SPIRE qui permettrait un accompagnement personnalisé par le biais d'audit et/ou suivi de travaux.

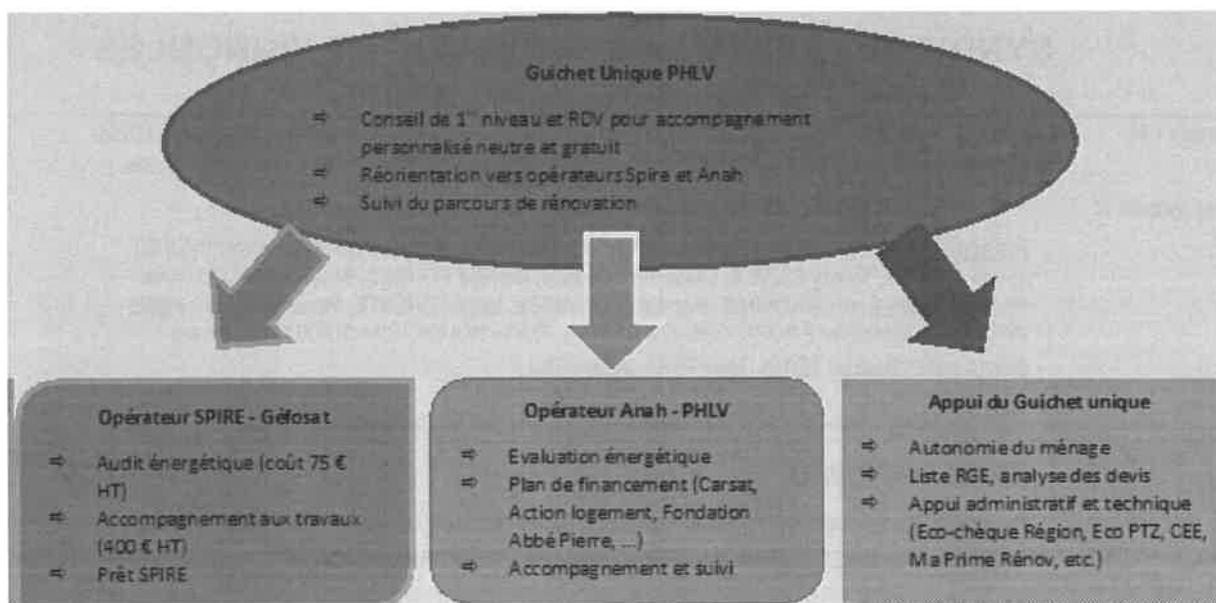
En termes financiers, pour le fonctionnement de l'EIE, le Pays bénéficie d'une convention avec l'ADEME qui prend fin le 31/12/2020. Les EIE disparaîtront à compter du 31/12/2020 et pourraient être remplacés par les Guichets Uniques.

Appel à manifestation d'intérêt

Un appel à manifestation d'intérêt lancé par la Région Occitanie est en cours dans le but d'identifier les structures porteuses des futurs Guichets Uniques qui ont vocation à être les « portes d'entrée du service public ».

Le futur Guichet Unique pourra donc reprendre le fonctionnement et les missions de l'Espace Info-Énergie avec une évolution progressive du service en complétant son accompagnement à travers l'offre du SPIRE délivrée à l'échelle locale par un prestataire partenaire de la Région.

Le conseil de premier niveau reste gratuit pour les ménages, l'offre du SPIRE sera payante à hauteur de 75 € HT pour un audit et 400 € HT pour un accompagnement aux travaux.



Le Guichet Unique sera donc le garant de la bonne coordination d'intervention des différentes parties prenantes en faisant l'interface entre le ménage et les opérateurs SPIRE et/ou Anah selon le projet de rénovation du logement et le profil du propriétaire.

Ce service constitue également un enjeu clef pour la réduction des consommations d'énergie dans le secteur résidentiel et l'atteinte des objectifs TEPOS du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

#### Plan de financement prévisionnel

Les modalités de financement et les obligations du bénéficiaire seront fixées dans le cadre d'une convention sur la durée du programme 2021/2023 entre le lauréat et la Région.

Le coût prévisionnel du futur Guichet Unique est envisagé pour un montant total de fonctionnement annuel de 82 050 € TTC, dont les frais d'actions de communication, de formation et d'animation :

Financiers	2021	2022	2023
- Région Occitanie	43 610.09 € (53.2 %)	57 435.00 € (70.0 %)	57 435.00 € (70.0 %)
- FEDER	22 029.91 € (26.8 %)	-	-
- Département	-	8 205.00 € (10.0 %)	8 205.00 € (10.0 %)
- Autofinancement	16 410.00 € (20.0 %)	16 410.00 € (20.0 %)	16 410.00 € (20.0 %)
<b>TOTAUX</b>	<b>82 050.00 €</b>	<b>82 050.00 €</b>	<b>82 050.00 €</b>

Je vous prie de bien vouloir vous prononcer sur le positionnement du Pays pour le maintien de ce service et de son évolution en Guichet Unique dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt et de m'autoriser, en cas d'avis favorable, à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Un courrier de demande de soutien sera également adressé aux Présidents des Communautés de communes partenaires ainsi qu'au Département.

Le Président prie l'assemblée de bien vouloir en délibérer.

Ouï l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité, se prononce favorablement pour le maintien de ce service et de son évolution en Guichet Unique dans le cadre de cet appel à manifestation d'intérêt et autorise le Président à signer tous documents relatifs à l'exécution de cette décision.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et ansusdits.

Fait à Saint-Chinian le 11 septembre 2020.

Le Président,  
Jean ARCAS



